

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-976

présenté par

M. Huyghe, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Louwagie, M. Grelier, M. Sermier et
Mme Audibert

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.